

« FAISONS SORTIR LE VOTE »

— Bernard Landry

Le beau temps est arrivé et vous souhaitez certainement profiter du soleil dans vos loisirs. Vous déménagerez peut-être le 1^{er} juillet prochain et vous voudrez fêter notre fierté nationale lors des centaines de fêtes organisées dans le cadre de la fête nationale. C'est le cas également d'une grande majorité de Québécoises et de Québécois. Les efforts de mobilisation seront donc très importants pour le Bloc Québécois au cours de la prochaine semaine afin de convaincre ses sympathisantes et ses sympathisants d'aller voter le 28 juin. M. Bernard Landry, chef du Parti Québécois, vous incite à vous rendre dans les locaux électoraux du Bloc Québécois : « Une victoire convaincante du Bloc Québécois est plus que probable et je vous invite à vous investir totalement pour que celle-ci soit la plus significative possible ».



M. Landry a appuyé fermement le Bloc Québécois tout au long de la présente campagne électorale fédérale. En plus de son appui inconditionnel au Bloc donné dès l'automne dernier et répété lors de son conseil général électoral, il a entrepris une tournée du Québec afin d'aider les candidates et les candidats dans leur campagne. « Nous devons démontrer notre profonde conviction que le seul parti qui défend les intérêts du Québec à Ottawa, c'est le Bloc et les Québécoises et les Québécois doivent sanctionner les libéraux en votant massivement pour le Bloc Québécois », ajoute M. Landry.

Vous connaissez certainement la tâche qui attend les militantes et les militants du Bloc Québécois au cours de la prochaine semaine. Que ce soit le pointage, la mobilisation des derniers instants, la tournée de fin de campagne de Gilles Duceppe, la sortie du vote par anticipation ou la sortie du vote le jour J, votre contribution massive pourra assurément faire une heureuse différence dans le résultat du 28 juin prochain.

Nous savons très bien que c'est un moment inopportun pour être en élections au Québec, mais n'oublions pas que c'est Paul Martin et ses libéraux qui ont décidé d'utiliser cette stratégie des plus discutables de tenir ces élections à cette date. Paul Martin et les libéraux doivent aussi payer pour cela.

Au cours de la prochaine semaine, aidez le Bloc Québécois à convaincre les Québécoises et les Québécois d'aller voter. Vous pouvez trouver les adresses et numéros de téléphone de vos comités électoraux en allant sur le site Internet du Bloc Québécois [www.blocquebecois.org] ou en téléphonant au (514) 725-5252. « Je vous souhaite une excellente fin de campagne; faisons sortir le vote et nous aurons une belle victoire souverainiste le 28 juin prochain », de conclure M. Landry.



LE VOTE PAR ANTICIPATION EST COMMENCÉ



Si vous ne pouvez aller voter le 28 juin, vous pouvez voter par anticipation. En effet, vous pouvez vous rendre, dans le lieu assigné par le Directeur général des élections sur la carte de rappel de votre circonscription, entre 12 h et 20 h, les vendredi 18, samedi 19 et lundi 21 juin. Évitez les files d'attente du jour J... passez par le bureau de vote en fin de semaine!

Enfin, vous pouvez dès maintenant aller voter directement au bureau du directeur de scrutin de votre circonscription. Pour plus d'informations :

- Bloc Québécois au (514) 725-5252 ou www.blocquebecois.org.
- Élections Canada : www.elections.ca ou par téléphone, sans frais : 1-800-463-6868.

BERNARD LANDRY AVEC LES MILITANTES ET LES MILITANTS

Avec Montréal-Ville-Marie pour le débat des chefs

Lundi soir, à la permanence nationale, après avoir conclu une bonne discussion sur les perspectives et les enjeux qui attendent le Parti Québécois, les présidentes et les présidents de Montréal-Ville-Marie et le chef du Parti Québécois, M. Bernard Landry, ont écouté ensemble le débat des chefs en marge de l'élection fédérale. Des membres du chantier Pays qui terminaient, eux aussi, une rencontre de travail, se sont joints au groupe. Toutes et tous ont pu assister à une excellente performance du chef du Bloc Québécois, M. Gilles Duceppe.

Au fur et à mesure que le débat progressait, les applaudissements et les commentaires affluaient. À la fin du débat, toutes et tous étaient d'accord que la victoire revenait à Gilles Duceppe. Il a passé ses messages, notamment à l'égard de l'assurance-emploi, et il a réussi à démontrer que le Bloc est le seul parti propre au Québec. Sur la performance de Paul Martin, on retient qu'il n'a pas répondu aux questions des Québécoises et des Québécois, particulièrement à l'égard de la direction politique des commandites. Auditeur attentif, Bernard Landry a souligné qu'une fois de plus, Paul Martin a refusé de prononcer les mots « déséquilibre fiscal », se contentant de dire que les provinces subissaient des pressions financières.

Du côté de Stephen Harper et de Jack Layton, le premier a démontré que son programme ne colle pas aux réalités du Québec et le second est plutôt passé inaperçu.



Avec le Bloc Québécois dans Portneuf

Si Gilles Duceppe maintient admirablement le rythme imposé depuis le début de la campagne, le chef du Parti Québécois, M. Bernard Landry, continue d'appuyer les candidates et les candidats du Bloc Québécois partout au Québec. Mercredi dernier, en pleine tourmente de fin de session, notre chef s'est rendu dans la circonscription de Portneuf où il a accompagné le candidat Guy Côté. Visitant des jeunes travailleurs et entrepreneurs dans un Carrefour de la nouvelle économie, se rendant dans un Centre de la petite enfance et circulant dans le centre-ville de Pont-Rouge, MM. Landry et Côté ont salué des dizaines d'électrices et d'électeurs et ont insisté sur l'importance d'aller voter le 28 juin.

Ces rencontres se sont conclues dans un site enchanteur de Neuville, par une conférence de presse et un « 5 à 7 » entre militantes et militants. Venu se joindre à MM. Landry et Côté, M. Yvan Loubier, député de Saint-Hyacinthe—Bagot, s'est adressé à la foule en les exhortant de ne pas diminuer la cadence et de continuer à travailler fort jusqu'au 28 juin. M. Landry a souligné l'implication civique du candidat du Bloc Québécois dans Portneuf et a demandé aux militantes et aux militants de redoubler d'ardeur pour que M. Côté, au lendemain du 28, se joigne à la grande équipe des députés souverainistes à Ottawa : « Avec nos 45 députés souverainistes à l'Assemblée nationale du Québec et avec M. Côté et ses collègues du Bloc, nous aurons alors une grande équipe prête à mettre le cap sur la souveraineté. Mais si le vent est bon, il ne faut pas lâcher, c'est pour cela que je suis ici et que je m'implique autant avec tous mes collègues. Continuons. »

Avec les présidentes et les présidents de Lanaudière et des Laurentides

Pour conclure les rencontres avec les présidentes et présidents du Parti Québécois, M. Landry s'était gardé sa région natale, Lanaudière, et la région des Laurentides. Les représentantes et les représentants du Parti de ces deux régions ont pu livrer au chef leurs appréciations et commentaires sur la campagne de financement et la Saison des idées. Des commentaires ont été bien notés par M. Landry et ceux et celles qui l'accompagnaient : la 1^{re} vice-présidente du Parti, M^{me} Marie Malavoy, le directeur général du Parti, M. Pierre Châteauvert, le conseiller responsable de la liaison avec le Parti au cabinet du chef de l'opposition, M. Harold LeBel, le directeur de l'organisation, M. Simon Bissonnette, et l'agent de liaison, M. Jean-Sébastien Houle.

Encore une fois, les participantes et les participants à la conférence téléphonique ont semblé apprécier l'initiative. Pour Henri Mondor, président de la circonscription de Berthier, il s'agit d'un « bon moyen de parler au chef, de se parler entre nous, ça nous rapproche ». Le président régional de Lanaudière et président de Rousseau, M. Jean M. Poirier, et le président de Labelle, M. Richard Charbonneau, ont aussi tenu à témoigner leur appréciation du travail de la permanence nationale et de leur agent de liaison. Il s'agit d'une très belle reconnaissance et ce témoignage a été très apprécié par les gens de la permanence qui ont vécu, comme les militantes et militants, un printemps très chargé. Cette conférence téléphonique s'est donc tenue dans la bonne humeur et s'est conclue par les souhaits de bonne fête nationale, par des souhaits de bonheur pour notre chef bientôt nouveau marié et sa conjointe, puis finalement par l'engagement de toutes et de tous de travailler à faire sortir le vote le 28 juin prochain.

L'OPPOSITION OFFICIELLE PRÉSENTE SON BILAN DE FIN DE SESSION

Jeudi dernier marquait la fin des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec. À l'occasion du point de presse de fin de session, le député de Verchères, chef de l'opposition officielle et président du Parti Québécois, M. Bernard Landry, et le leader de l'opposition et député de Gouin, M. André Boisclair, ont dressé un bilan sévère de l'action du gouvernement de Jean Charest depuis le début de l'année.



À ceci s'ajoute le budget Séguin dans lequel les promesses électorales d'investissement de sommes importantes en santé et en éducation ont été reniées. Les baisses d'impôt non plus n'étaient pas au rendez-vous. Autre déception : le dernier budget fédéral n'accorde pas un sou de plus pour la santé, pas un sou pour les infrastructures, pas un mot sur le déséquilibre fiscal.

« Après un début d'année marqué par l'improvisation, la confrontation et la confusion, le gouvernement libéral de Jean Charest fait preuve d'un manque flagrant de vision pour le Québec. Nous faisons face, déjà, à un gouvernement fatigué, qui est incapable de rassembler les Québécoises et les Québécois autour de projets mobilisateurs et porteurs pour l'avenir. Le Québec, cette année, a fait du sur place en raison de l'absence de leadership du premier ministre et de son gouvernement », a souligné Bernard Landry.

Alors que l'on aurait pu s'attendre à ce que le gouvernement se ressaisisse en 2004, cela n'a pas été le cas, ça n'a pas été mieux et ça se reflète de diverses manières. On n'a qu'à penser au cafouillage provoqué par le ministre de la Sécurité publique dans le dossier de Kanesatake, à l'annonce partisane et sans vision des Forums régionaux, au plan d'action pour les régions promis pour juin qui n'est jamais venu, à l'absence de plan de développement économique, au plan vert toujours inexistant, aux vagues dans le dossier du Suroît, à l'abandon du projet de loi sur le commissaire à la santé, aux volte-face du ministre de l'Éducation, notamment concernant les cégeps et aussi, une des seules promesses électorales, promesse irresponsable, respectée par le parti de Jean Charest, les défusions.

Au sujet des travaux à l'Assemblée nationale, M. André Boisclair a fait remarquer que le gouvernement n'avait utilisé que 40 % du temps disponible pour travailler en commissions parlementaires ou sur des projets de loi. « D'aucune façon, l'opposition n'a consenti à faire en sorte que nous soyons en situation d'ajournement si tôt. Nous aurions souhaité continuer à faire notre travail. Le gouvernement, plutôt que d'adopter des lois dans le respect des règles, décide de faire l'école buissonnière. Faire l'école buissonnière ou imposer un bâillon aux députés de l'opposition, il n'y a pas de grandes différences. Je pense que cette attitude contribue à augmenter le cynisme de la population à l'endroit des femmes et des hommes qui sont en politique », a ajouté le leader parlementaire.

« Alors que le premier ministre affirme que le Québec va bien, son gouvernement fait la démonstration d'une absence totale de vision de développement et de progrès pour le Québec. De plus, monsieur Charest nous promettait une nouvelle ère de relations avec Ottawa; il a plutôt affaibli le Québec », a conclu le chef de l'opposition officielle.

Horaire estival de la permanence nationale

Veillez noter que les bureaux de la permanence nationale seront fermés les 24 et 25 juin, le 2 juillet ainsi que du 16 juillet au 1^{er} août. Par conséquent, il ne sera pas possible d'y tenir des réunions durant ces périodes.

Par ailleurs, du 28 juin au 3 septembre, les heures régulières d'ouverture seront de 9 h à midi et de 13 h à 16 h 30.

TOUS AVEC LE



M. Bernard Landry, président du Parti Québécois et chef de l'opposition officielle, M. Mario Laframboise, candidat du Bloc Québécois dans Argenteuil-Papineau-Mirabel, et M^{me} Denise Beaudoin, députée de Mirabel, lors du cocktail de financement du Bloc Québécois, le 4 juin 2004.



La députée de Marie-Victorin, M^{me} Cécile Vermette, en compagnie de la candidate du Bloc Québécois et députée de Longueuil, M^{me} Caroline Saint-Hilaire.



Le député d'Îles-de-la-Madeleine, M. Maxime Arseneau, en compagnie du chef du Bloc Québécois, M. Gilles Duceppe et du candidat du Bloc Québécois dans Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, M. Raynald Blais.



M. Claude Boucher, député de Johnson, et M. André Bellavance, candidat du Bloc Québécois dans Richmond-Arthabaska.



Le député de Masson, M. Luc Thériault et le candidat du Bloc Québécois et député de Montcalm, M. Roger Gaudet.

La Lettre



Le candidat du Bloc Québécois et député de Richelieu, M. Louis Plamondon, en compagnie du député de Nicolet-Yamaska et whip de l'opposition officielle, M. Michel Morin.



Le président du Parti Québécois et député de Verchères, M. Bernard Landry, et le député de Beauharnois, M. Serge Deslières, accompagnent le candidat du Bloc Québécois dans Beauharnois—Salaberry, M. Alain Boire.



La députée de Rosemont, M^{me} Rita Dionne-Marsolais, accompagne le candidat du Bloc Québécois et député de Rosemont—La Petite-Patrie, M. Bernard Bigras.



La députée de Mirabel, M^{me} Denise Beaudoin, et M. Mario Laframboise, candidat du Bloc Québécois et député d'Argenteuil—Mirabel, rendaient visite à la fondatrice et aux bénévoles du Bercethon de l'organisme La Libellule de Pointe-Calumet, le 29 mai dernier.



Le député de Rousseau, M. François Legault et le candidat du Bloc Québécois et député de Joliette, M. Pierre Paquette.



Le député de Joliette, M. Jonathan Valois, la députée de Taillon, M^{me} Pauline Marois, et le député de Berthier, M. Alexandre Bourdeau, entourent le candidat du Bloc Québécois et député de Joliette, M. Pierre Paquette.

La Lettre



La députée d'Hochelega-Maisonneuve, M^{me} Louise Harel, et le candidat du Bloc Québécois et député d'Hochelega, M. Réal Ménard, participaient au souper des Habitations l'Escalier, le 28 mai dernier.



La députée de Pointe-aux-Trembles, M^{me} Nicole Léger, et la candidate du Bloc Québécois et députée de La-Pointe-de-l'Île, M^{me} Francine Lalonde.



Le député d'Ungava, M. Michel Létourneau, en compagnie de M. Yvon Lévesque, candidat du Bloc Québécois dans Nunavik—Eeyou.



Le député de René-Lévesque, M. Marjolain Dufour, et la députée de Duplessis, M^{me} Lorraine Richard, entourent le candidat du Bloc Québécois et député de Manicouagan, M. Gérard Asselin.



La candidate du Bloc Québécois dans la circonscription de Papineau, M^{me} Martine Carrière, et le député de Mercier, M. Daniel Turp, à l'occasion d'une activité de porte-à-porte le dimanche 13 juin.



Le candidat du Bloc Québécois dans Jeanne-le-Ber, M. Thierry St-Cyr, et le député de Gouin et leader de l'opposition officielle, M. André Boisclair.

La Lettre



Le candidat du Bloc Québécois et député de Jonquière-Alma, M. Sébastien Gagnon, et le député de Lac-Saint-Jean, M. Stéphan Tremblay, en pleine séance de travail.



Notre chef, M. Bernard Landry, à l'occasion d'une tournée avec le candidat du Bloc Québécois dans Portneuf, M. Guy Côté.



Le député de Gouin, M. André Boisclair, et la députée de Rosemont, M^{me} Rita Dionne-Marsolais, entourent le candidat du Bloc Québécois et député de Rosemont—Petite Patrie, M. Bernard Bigras, à l'occasion du lancement de la fête nationale dans Rosemont, le lundi 14 juin.



Le député de Borduas, M. Jean-Pierre Charbonneau, en compagnie du candidat du Bloc Québécois dans Chambly-Borduas, M. Yves Lessard.



La députée de Taillon, M^{me} Pauline Marois, s'est déplacée dans la circonscription d'Ahuñsic où elle est venue prêter main-forte à la candidate du Bloc Québécois, M^{me} Maria Mourani. Elles ont profité du beau temps pour arpenter la rue Fleury, une des artères commerciales les plus importantes de la circonscription, afin d'y inciter les sympathisantes et sympathisants bloquistes à exercer leur droit de vote le plus tôt possible. Elles sont ici accompagnées de M. Edouard Cadotte.

La Lettre



La députée de Marie-Victorin, M^{me} Cécile Vermette, en compagnie du candidat du Bloc Québécois dans Saint-Lambert, M. Maka Kotto.



Le candidat du Bloc Québécois et député de Manicouagan, M. Gérard Asselin, en compagnie de la députée de Taschereau, M^{me} Agnès Maltais.



Le député de Rousseau, M. François Legault, et le candidat du Bloc Québécois et député de Montcalm, M. Roger Gaudet.



Le député du Bloc Québécois, M. Yves Rocheleau, qui a annoncé son retrait de la vie politique, M^{me} Francine Lalonde, candidate du Bloc Québécois et députée de La-Pointe-de-l'Île, M^{me} Paule Brunelle, candidate du Bloc Québécois dans Trois-Rivières, M^{me} Noëlla Champagne, députée de Champlain, et Marcel Gagnon, candidat du Bloc Québécois et député de Saint-Maurice—Champlain.



Le candidat du Bloc Québécois et député de Joliette, M. Pierre Paquette, la candidate du Bloc Québécois et députée de Rivière-du-Nord, M^{me} Monique Guay, et M. Jonathan Valois, député de Joliette.



Le député de Richelieu, M. Sylvain Simard, en grande discussion avec le chef du Bloc Québécois, M. Gilles Duceppe, et le candidat du Bloc Québécois dans Hull-Aylmer, M. Alain Charette, le 12 juin dernier à Gatineau.

La Lettre



Le député de Gouin, M. André Boisclair, souhaite la meilleure des chances au candidat du Bloc Québécois et député de Rosemont—La Petite-Patrie, M. Bernard Bigras.



Le candidat du Bloc Québécois et député de Saint-Hyacinthe—Bagot, M. Yvan Loubier, et le candidat du Bloc Québécois dans Portneuf, M. Guy Côté, écoutent avec attention le président du Parti Québécois et chef de l'opposition officielle, M. Bernard Landry.



M^{me} Rita Dionne-Marsolais, députée de Rosemont et M. Bernard Bigras, candidat du Bloc Québécois et député de Rosemont—La Petite-Patrie, participaient à la fête de la famille, au parc Pélican à Rosemont, le 29 mai dernier.



Le candidat du Bloc Québécois dans Chicoutimi—Le Fjord, M. Robert Bouchard, visitait le député de Dubuc, M. Jacques Côté, à la fin mai. Ce fut l'occasion pour monsieur Côté d'assurer le nouveau candidat de son total appui.



M^{me} Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles, a offert son appui au candidat du Bloc Québécois dans Honoré-Mercier, M. Éric St-Hilaire.



Le candidat du Bloc Québécois et député d'Hochelaga, M. Réal Ménard, et la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, M^{me} Louise Harel, participaient à une fête soulignant les 100 ans de la bijouterie Gaucher, rue Ontario à Montréal, le 28 mai dernier.

La Lettre



Le président du Parti Québécois et chef de l'opposition officielle, M. Bernard Landry, le député de Beauharnois, M. Serge Deslières, et le candidat du Bloc Québécois dans Beauharnois—Salaberry, M. Alain Boire, entourés de militantes et de militants du cégep de Valleyfield.



M^{me} Rita Dionne-Marsolais, députée de Rosemont, et M. Bernard Bigras, candidat du Bloc Québécois et député de Rosemont—La Petite-Patrie, participaient au lancement de la saison de Baseball St-Esprit de Rosemont le 29 mai dernier.



M. Yvan Loubier, candidat du Bloc Québécois et député de Saint-Hyacinthe—Bagot, M. Marc Lemay, M. Yvon Lévesque, candidat bloquiste dans Nunavik—Eeyou et M. François Gendron, député d'Abitibi-Ouest.



La députée de Bourget, M^{me} Diane Lemieux, et la députée de Pointe-aux-Trembles, M^{me} Nicole Léger, ont assuré la candidate du Bloc Québécois et députée de La-Pointe-de-l'Île, M^{me} Francine Lalonde, de leur appui.



M. Mario Laframboise, candidat du Bloc Québécois et député d'Argenteuil—Papineau—Mirabel, en compagnie de la députée de Mirabel, M^{me} Denise Beaudoin, lors d'un méchoui-bénéfice au profit de la Fondation-Soleil du centre d'accueil Saint-Benoît.



Le député de Vachon, M. Camil Bouchard, accompagnait la candidate du Bloc Québécois dans Saint-Hubert—Saint-Bruno, M^{me} Carole Lavallée, à l'occasion d'une activité de porte-à-porte.

Amendements au projet de loi 53 modifiant la Loi sur l'immigration L'OPPOSITION OFFICIELLE MARQUE DES POINTS

La députée de Prévost et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration et de communautés culturelles, M^{me} Lucie Papineau, s'est réjouie que l'opposition officielle ait réussi à faire reculer la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration sur le controversé projet de loi 53.

En effet, au cours de l'étude du projet de loi, les députés ont proposé d'importants amendements qui auront pour effet d'éviter des dérapages dans l'application de la loi qui auraient pu avoir pour effet de mener à de la discrimination sur une base ethnique des candidats à l'immigration. « Nos amendements feront en sorte que la ministre ne pourra gérer la diversité culturelle québécoise en choisissant les candidats sur la base de leurs caractéristiques culturelles, économiques ou linguistiques. Des critères précis et objectifs qui détermineront la provenance des immigrants ont été inclus au projet de loi, conformément aux recommandations de la Commission des droits de la



personne et des droits de la jeunesse et de la Protectrice du citoyen », a déclaré M^{me} Papineau.

Le débat mené par l'opposition officielle a aussi poussé la ministre à encadrer davantage la mesure de suspension des demandes de certificats de sélection. « Nous croyons toujours qu'il est périlleux de vouloir suspendre les demandes en provenance de certains bassins géographiques, mais au moins, les motifs de justification devront obligatoirement être publiés à la Gazette officielle du Québec. Les citoyens pourront ainsi être au fait du bien-fondé d'une telle décision », a souligné la députée.

M^{me} Papineau s'est montrée très fière du travail de l'opposition officielle.

« Le débat que nous avons soulevé et les résultats que nous avons obtenus démontrent que le travail de l'opposition officielle est essentiel dans notre système parlementaire. Notre vigilance et notre travail acharné ont porté fruit : les candidats à l'immigration sont désormais protégés du discrétionnaire et de l'arbitraire », a conclu la députée.

Coupes importantes dans les festivités de la fête nationale LE MINISTRE FOURNIER EST RESPONSABLE DE L'ABANDON DU DÉFILÉ

Le député de Labelle et porte-parole de l'opposition officielle en matière de loisir et de sport, M. Sylvain Pagé, déplore que le gouvernement Charest ait diminué de façon significative sa participation aux activités de la fête nationale, notamment pour le grand défilé de Montréal.

Au total, le budget de la fête nationale aura été amputé de 650 000 \$ cette année. De son côté, le gouvernement fédéral maintient sa contribution de 5 M\$ à la fête du Canada qui se déroulera maintenant sur quatre jours plutôt qu'un.

« Le gouvernement a d'abord réduit de 500 000 \$ sa participation à l'organisation de la fête pour l'ensemble du Québec, en rouvrant l'entente de partenariat sur cinq ans conclue avec les organisateurs de la fête nationale », a déclaré M. Pagé.

Outre cette coupe de 500 000 \$, le ministre Fournier a également réduit sa contribution au défilé de Montréal de 75 %, soit de 200 000 \$ à 50 000 \$, forçant ainsi l'abandon

de cette activité à laquelle prennent pourtant part, chaque année, des centaines de milliers de personnes.

« Et pour se donner bonne image, le ministre profite de la crise du logement afin de justifier sa mauvaise décision. C'est de la pure démagogie! Lors de l'étude des crédits, le ministre Fournier affirmait que l'abandon du défilé à Montréal était attribué à la perte de commanditaires à la suite du retrait du télé-diffuseur. Or, il n'en est rien. Le seul à avoir diminué ou retiré sa contribution est le ministère de la Métropole. Il est donc le seul responsable de l'abandon du grand défilé de Montréal, qui avait d'ailleurs été ramené par Robert Bourassa en 1990, ce qui est tout à fait déplorable », a conclu M. Pagé.



AUTOMOBILISTES : À VOS PORTEFEUILLES!

Le député de Drummond et porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, M. Normand Jutras, a vivement dénoncé la semaine dernière la nomination récente de sept libéraux notoires au conseil d'administration de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Le ministre des Transports, M. Yvon Marcoux, avait pourtant affirmé quelques semaines avant ces nominations que le projet de loi 55, modifiant le fonctionnement de la SAAQ, prévoyait la mise en place d'un processus public transparent, impartial et imperméable à la politique. « Pour un processus imperméable à politique, c'en est tout un! », a ironisé le député Jutras.

Dorénavant, c'est la SAAQ qui, sans que le gouvernement n'ait un mot à dire, fixera elle-même les contributions d'assurances que les automobilistes doivent assumer par le biais de leur permis de conduire et de leurs droits d'immatriculation. De cette façon, le gouvernement se désresponsabilise de ses obligations en confiant à des non-élus les décisions qui affecteront 4,7 millions d'automobilistes.

Au cours des dernières semaines, l'opposition officielle a vainement tenté d'obtenir les documents qui permettraient de connaître les réelles intentions du gouvernement libéral et les impacts qu'aura ce projet de loi sur les usagers de la route. Mais le ministre des Transports cache ces informations et refuse que les personnes susceptibles de fournir l'information pertinente soient entendues. Une chose est acquise toutefois : il y

aura une hausse importante des primes d'assurance dès 2005; le ministre Marcoux l'a lui-même confirmé.

Les jeunes conducteurs paieront plus cher

Le projet de loi permettra aussi à la SAAQ de déterminer les contributions d'assurance automobile en créant des catégories d'assurés, selon le risque, l'âge et le sexe, exactement comme le font les compagnies d'assurances privées, ce qui fait dire au député Jutras que l'universalité du régime d'assurance automobile, en vigueur au Québec depuis 1978, tire à sa fin. Cela signifie aussi que les 500 000 jeunes conducteurs québécois de moins de 25 ans, particulièrement les hommes, devront payer beaucoup plus cher. Le ministre Marcoux a refusé de répondre aux questions du porte-parole de l'opposition qui tente depuis plusieurs semaines de connaître les conséquences financières très lourdes qu'entraînera ce changement majeur à la SAAQ auprès des jeunes.



« C'est en posant des actions concrètes pour améliorer le bilan routier que le gouvernement parviendra à solutionner de façon durable le financement de la SAAQ et non en siphonnant le portefeuille des automobilistes », a indiqué Normand Jutras.

Toute cette controverse concernant le projet de loi 55 n'est pas sans rappeler le siphonnage libéral entre 1986 et 1993 où le gouvernement libéral a forcé l'adoption de quatre lois spéciales pour s'approprier 2,2 MM \$ dans le fonds d'indemnisation des victimes de la route.

Assurance médicaments

NOUVELLE AUGMENTATION DE 7,4 % POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS À FAIBLE REVENU

Profitant de l'effervescence entourant le débat des chefs, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Philippe Couillard, a annoncé, en douce, une nouvelle hausse de 7,4 % de la prime d'assurance médicaments.

« Cette augmentation s'ajoute au fait que les prestataires d'aide sociale et les personnes âgées recevant le supplément de revenu garanti n'ont toujours pas droit à la gratuité des médicaments, tel que l'avait pourtant promis Jean Charest en campagne électorale », a déclaré le député de Vachon et porte-parole de l'opposition officielle en

matière d'emploi et de solidarité sociale, M. Camil Bouchard.

« Après avoir subi une augmentation des tarifs de 40 % pour les services de garde, une augmentation des tarifs de transport en commun et une augmentation de 4,4 % des tarifs d'électricité, voilà que les travailleuses et travailleurs à faible revenu sont directement touchés par une nouvelle augmentation de 7,4 % de la prime d'assurance médicaments.



> Suite page 13

> Suite de la page 12

Pendant ce temps, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, qui se gargarise avec son Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté, reste muet. L'incohérence et l'insensibilité de ce gouvernement sont inacceptables! », a affirmé M. Bouchard.

« La froideur avec laquelle le ministre Couillard considère ce dossier rappelle sa façon de réagir aux demandes des Québécoises et des Québécois qui n'ont pas accès aux nouveaux médicaments nécessaires à leur traitement », a fait valoir la députée d'Hochelaga-Maisonneuve et

porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, M^{me} Louise Harel.

Le Conseil des ministres ne peut, d'un côté, prétendre offrir aux plus démunis et aux travailleuses et aux travailleurs à faible revenu des moyens pour se sortir de la pauvreté avec le Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et, de l'autre, entériner les décisions du ministre de la Santé et des Services sociaux qui ont l'effet contraire. « Non seulement ce gouvernement ne tient-il pas ses promesses, mais il se montre aussi incohérent, inconséquent et insensible aux besoins des plus vulnérables », ont conclu les députés.

Production porcine

LE GOUVERNEMENT CHAREST MET EN PÉRIL LA LEVÉE DU MORATOIRE

Le député de Saint-Hyacinthe et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, M. Léandre Dion, ainsi que la députée de Bourget et porte-parole en matière d'affaires municipales et de métropole, M^{me} Diane Lemieux, dénoncent l'attitude du gouvernement Charest dans le dossier de la production porcine.

En effet, en abandonnant le projet de loi 54, le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, M. Jean-Marc Fournier, met en péril la possibilité de lever le moratoire sur le développement de ce type d'élevage, prévu pour décembre 2004. De plus, en enfouissant cet important dossier à l'intérieur d'un projet de loi omnibus, le gouvernement a démontré le peu de considération qu'il portait à l'égard du milieu agricole.

« Au cours des dernières semaines, le gouvernement Charest a fait la démonstration qu'il n'accordait aucune importance au milieu agricole. L'opposition officielle a proposé au gouvernement de scinder le projet de loi 54 afin de créer un projet de loi distinct pour la question porcine que nous aurions pu adopter à cette session, mais en vain. De plus, ce gouvernement a décidé d'ajourner les travaux parlementaires avant la fin de l'étude de ce projet de loi que nous aurions pu bonifier », a déclaré le député de Saint-Hyacinthe.



Pourtant, le ministre Fournier est en possession des amendements proposés par l'opposition officielle depuis hier après-midi et la Commission de l'aménagement du territoire aurait pu siéger aujourd'hui pour compléter l'étude détaillée du projet de loi 54.

« Nous avons jusqu'à mercredi prochain pour procéder à l'adoption de ce projet de loi, mais le gouvernement a préféré ajourner les travaux pour éviter de retourner en Chambre au lendemain des référendums sur les défusions. En se donnant congé si tôt, le gouvernement Charest démontre toute l'étendue de son courage politique », a déploré M^{me} Lemieux.

De plus, pendant que l'opposition officielle se débattait en commission parlementaire pour obtenir une loi répondant aux attentes des producteurs agricoles, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M^{me} Françoise Gauthier, brillait par son absence.

« Comment la ministre Gauthier peut-elle s'être absentée pendant tout ce temps alors que nous travaillions à l'adoption d'un projet loi d'une importance capitale pour les producteurs agricoles? », s'est interrogé le député de Saint-Hyacinthe.

« Non seulement la ministre de l'Agriculture n'a pas été en mesure d'obtenir son propre projet de loi pour la production porcine, mais elle n'a pas eu le courage de se présenter lors de l'étude détaillée du projet de loi pour défendre les intérêts des producteurs agricoles. Voilà qui nous laisse croire que ce gouvernement avait déjà décidé de ne pas adopter le projet de loi 54.

Autrement, la ministre continue à manquer grandement à son devoir d'assistance aux producteurs agricoles et contribue à la mise en péril de la levée du moratoire sur le développement de la production porcine, prévue pour décembre prochain », a conclu le porte-parole.

Autre dossier en suspens en énergie

LES ABONNÉS D'HYDRO-QUÉBEC SONT MENACÉS D'UNE AUTRE AUGMENTATION DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

À l'occasion de la fin de la session parlementaire, la députée de Rosemont et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'énergie, M^{me} Rita Dionne-Marsolais, rappelle que les abonnés d'Hydro-Québec sont menacés d'une autre augmentation des tarifs d'électricité.

En effet, lors de son budget du 30 mars dernier, le ministre des Finances a décidé de remplacer la taxe relative aux réseaux de télécommunication, de gaz et d'électricité, la « TGE », par une nouvelle taxe sur les services publics, la TSP. Cette mesure, passée inaperçue, aura pourtant pour effet d'augmenter considérablement la charge fiscale d'Hydro-Québec, dans la mesure où ses deux divisions réglementées sur la base des coûts, à savoir Transénergie et Distribution, subiront une importante augmentation de taxes au 1^{er} janvier 2005.

« Selon nos calculs, remis formellement au ministre des Finances et qu'il n'a jamais niés, c'est près de 313 M\$ en coûts supplémentaires qui devront être assumés par Transénergie et Distribution. Or, en vertu de l'article 49 de la Loi sur la Régie de l'énergie, toute nouvelle charge pour ces deux divisions peut justifier une augmentation des tarifs des clients d'Hydro-Québec. Ainsi, si rien n'est fait, ceux-ci subiront des hausses tarifaires de 3 % directement liées à la TSP dès 2005. Cette indexation annuelle des tarifs d'Hydro-Québec s'ajoutera aux

augmentations tarifaires moyennes de 2 à 2,5 % déjà annoncées par les dirigeants d'Hydro-Québec lors de l'examen du Plan stratégique 2004-2008 en commission parlementaire, en janvier dernier », a affirmé M^{me} Dionne-Marsolais.

« Depuis ce constat, des discussions ont cours entre Hydro-Québec et le ministère des Finances afin de diminuer l'impact de la TSP sur les tarifs de la société d'État. Or, pour y arriver, le gouvernement du Québec n'a d'autre choix que de modifier la Loi sur la Régie de l'énergie ou d'émettre un bulletin d'information financière pour annoncer un recul sur la TSP. Il est temps que le ministre des Finances du Québec annonce son choix à la population québécoise sur cette question et prenne ce dossier suffisamment au sérieux pour le régler au plus tôt. Sinon, c'est une indexation annuelle des tarifs d'électricité d'au moins 3 % qui attend les abonnés d'Hydro-Québec dans l'avenir », a conclu la porte-parole.



Rappelons qu'en considérant les hausses déjà annoncées et cette nouvelle augmentation imprévue due à la TSP, les Québécoises et les Québécois devront payer 163 \$ de plus par année pour leur électricité et ce, dès le 1^{er} avril 2005. Rappelons que depuis que le gouvernement Charest est au pouvoir, il a récupéré près de 1 MM\$ directement des poches des contribuables.



Pour suivre les travaux de
l'opposition officielle, visitez

www.deputespq.org

UNE FÊTE IMPROVISÉE

Signe que le climat au sein de l'équipe parlementaire du Parti Québécois est excellent, c'est par une fête improvisée que s'est conclue la présente session parlementaire.

Voici donc en photos un souvenir de cette soirée mémorable qui réunissait le personnel du cabinet et les membres de notre aile parlementaire.



LE 28 JUIN : JE VOTE

De passage dans Portneuf, le président du Parti Québécois et chef de l'opposition officielle, M. Bernard Landry, et le candidat du Bloc Québécois dans Portneuf, M. Guy Côté, rencontraient quelques membres du Groupe d'information politique de Portneuf.

En cette période électorale, nous vous invitons à appliquer leur slogan : Je vote, donc nous sommes!



.....

La Lettre et la période estivale :
plus qu'un numéro avant les vacances

Comme c'est la coutume, *La Lettre* fera relâche durant la période estivale. Le dernier numéro de l'édition régulière paraîtra le 23 juin prochain.

Vous organisez des activités durant l'été? Rappelez-vous d'apporter l'appareil photo! Transmettez sans tarder vos photos, accompagnées d'un court texte, à lalettre@pq.org. Durant la relâche, tous les textes et photos seront précieusement conservés.

Campagne de financement 2004

CLASSEMENT DES CIRCONSCRIPTIONS

Circonscriptions ayant atteint leur contribution nationale ¹:

Abitibi-Ouest
 Acadie
 Anjou
 Arthabaska
 Bonaventure
 Borduas
 Bourassa-Sauvé
 Brome-Missisquoi
 Chambly
 Champlain
 Chapleau
 Charlesbourg
 Charlevoix
 Chomedey
 Crémazie
 D'Arcy-McGee
 Gatineau
 Hull
 Jacques-Cartier
 Jeanne-Mance/Viger
 Jean-Talon
 Johnson
 Joliette
 Labelle
 Lac-Saint-Jean
 Laurier-Dorion
 Laval-des-Rapides
 Lotbinière
 Louis-Hébert
 Marguerite-Bourgeoys
 Marguerite-D'Youville
 Mont-Royal
 Nicolet-Yamaska
 Notre-Dame-de-Grâce
 Papineau
 Pontiac
 Richelieu
 Rimouski
 Robert-Baldwin
 Rousseau
 Rouyn-Noranda/Témiscamingue
 Saint-François
 Saint-Hyacinthe
 Saint-Laurent
 Sainte-Marie/Saint-Jacques
 Sherbrooke
 Taillon

Ungava
 Verchères
 Westmount/Saint-Louis

Résultats obtenus pour les autres circonscriptions

Orford 99,5 %
 Laporte 97,9 %
 Bourget 97,9 %
 Fabre 96,3 %
 Vanier 95,7 %
 Viau 94,2 %
 Soulanges 93,9 %
 Duplessis 93,9 %
 Beauharnois 93,6 %
 Mégantic-Compton 93,0 %
 Lévis 92,8 %
 Matane 89,8 %
 Hochelaga-Maisonneuve 86,8 %
 Verdun 86,6 %
 Shefford 86,0 %
 Rosemont 85,4 %
 Drummond 85,3 %
 Taschereau 85,0 %
 Saint-Jean 84,5 %
 Jonquière 83,3 %
 Outremont 82,6 %
 Mille-Îles 79,7 %
 Pointe-aux-Trembles 77,6 %
 Chutes-de-la-Chaudière 76,6 %
 Bertrand 76,3 %
 Lavolette 75,6 %
 Marquette 72,3 %
 La Prairie 71,0 %
 Îles-de-la-Madeleine 69,6 %
 La Pinière 69,3 %
 Masson 69,3 %
 Marie-Victorin 69,2 %
 Chicoutimi 68,2 %
 Gouin 66,1 %
 Portneuf 65,4 %
 Vaudreuil 64,1 %
 LaFontaine 63,8 %
 Huntingdon 63,5 %
 Mirabel 63,1 %
 René-Lévesque 61,6 %
 Groulx 61,3 %
 Vimont 61,0 %
 Kamouraska-Témiscouata 60,2 %

Vachon 60,1 %
 Blainville 59,5 %
 Mercier 58,2 %
 Argenteuil 56,8 %
 Prévost 56,5 %
 Nelligan 55,4 %
 La Peltrie 53,0 %
 Iberville 51,5 %
 Bellechasse 50,3 %
 Beauce-Sud 48,0 %
 Montmorency 45,1 %
 Saint-Henri/Sainte-Anne 44,0 %
 Maskinongé 43,1 %
 Berthier 42,5 %
 L'Assomption 42,5 %
 Gaspé 42,0 %
 Dubuc 41,3 %
 Roberval 37,7 %
 Chauveau 35,4 %
 Jean-Lesage 34,9 %
 Abitibi-Est 34,3 %
 Deux-Montagnes 33,0 %
 Beauce-Nord 32,9 %
 Frontenac 29,9 %
 Matapédia 28,8 %
 Montmagny-L'Islet 28,6 %
 Trois-Rivières 26,6 %
 Châteauguay 26,0 %
 Richmond 24,8 %
 Rivière-du-Loup 24,4 %
 Saint-Maurice 24,0 %
 Terrebonne 22,1 %

Note : Ces résultats représentent les sommes qui ont été reçues et traitées à la permanence nationale en date du 15 juin 2004.

1. Les circonscriptions ayant versé leur contribution nationale n'étant pas tenues de remettre à la permanence nationale les sommes excédentaires, nous présentons par ordre alphabétique toutes celles qui ont atteint cet objectif.

Résultat national de la campagne de financement au 15 juin 2004 :

113,8 %

AGENDA

24 juin—Fête nationale

24 juin, Mille-Îles -

De 10 h 30 à 15 h, activité *Saison des idées « Mon pays »*. Rencontre personnalisée avec plusieurs candidats du Bloc Québécois, dont Serge Ménard, Robert Carrier, Nicole Demers. Orateur invité : Robert Laplante. Endroit : 6100, Souigny à Laval (Auteuil). Un goûter sera servi. Coût : 15 \$ (gratuit pour les enfants). Réservation : (450) 687-7660 poste 29 ou maudelangis@yahoo.fr.

26 juin, Johnson -

Méchoui du Club des 400 \$ à 18 h.

1^{er} juillet, Repentigny -

À compter de 18 h, *on déménage le Québec!* Événement organisée par le CNJ. Endroit : 37, Rochefort à Repentigny. Billet : 10 \$ en pré-vente; 12 \$ à l'entrée. Info. : Manuel Dionne (514) 526-2330, poste 250.

2 août, Blainville -

Activité de financement. Assistez à la soirée d'ouverture de la Coupe Rogers aux Internationaux de tennis au parc Jarry. Au programme : apéro à 17 h 30 et deux matchs à compter de 18 h 30 (billet au niveau 200). Coût de l'activité : 100 \$ par personne. Réservation auprès de Paulo Gervais au (450) 430-8086 ou pqblainville@hotmail.com.

6 août, Berthier -

2^e omnium de golf Alexandre Bourdeau. Brunch à 10 h, départs simultanés à midi. Endroit : club de golf de Berthier; 1480, Grande Côte à Berthierville. Coût du billet : 150 \$ incluant les frais de brunch, golf, voiturette et souper (50 \$ pour le souper seulement). Pour réservation ou information : (450) 886-0330 ou 1-866-882-6965.

19 août, Johnson -

Tournoi de golf pro-jeunesse du député Claude Boucher.

20 août, Arthabaska -

Tournoi de golf.

21 août, Champlain -

Rencontre estivale à la sucrerie Boisvert à Saint-Stanislas.

21 août, Mégantic-Compton -

À 17 h, méchoui. Orateur invité : François Legault.

21 août, Pointe-aux-Trembles -

Épluchette de blé d'Inde annuelle de la députée Nicole Léger de 14 h à 20 h. Endroit : 24, 58^e avenue, Pointe-aux-Trembles. Invitation à toutes et tous (ainsi que vos familles). Pour info. : (514) 640-7930 ou jeanpauldahm@videotron.ca.

21 août, Sherbrooke -

Épluchette de blé d'Inde. Endroit : Maison de l'eau, parc Blanchard; 755, rue Cabana à Sherbrooke.

26 août, Montérégie -

Dès 18 h, forum ayant pour thème *L'accession à la souveraineté du Québec — De la consultation nationale à la reconnaissance internationale*. Oratrice et orateurs : Louise Beaudoin, Daniel Turp, Robert Laplante, Stéphane Paquin, Jean-François Lisée. Pour réservation ou pour obtenir le programme complet de l'événement, communiquez avec Marie-Thérèse Miller (450) 441-9769 ou marie-t.miller@sympatico.ca.

26 août, Trois-Rivières -

Tournoi de golf à 12 h sous la présidence d'honneur de Richard Legendre.

27 août, Bertrand -

Tournoi de golf de Claude Cousineau. Brunch à 10 h 30 et départ à 12 h. Club de golf Chantecler; 2520, chemin du Club à Sainte-Adèle. Coût : 150 \$. Souper seulement : 50 \$. Info. : (819) 321-1676 ou 1-800-882-4757.

28 et 29 août, Québec -

Conseil national du Parti Québécois.

10 ou 11 septembre, Maskinongé -

Activité bénéfice.

16 septembre, Mégantic-Compton -

À 17 h, cocktail de financement. Orateur invité : Bernard Landry.

17 septembre, Richmond -

À 17 h, cocktail de financement. Orateur invité : Bernard Landry.

18 septembre, Rimouski -

Souper en l'honneur de Solange Charest pour son 10^e anniversaire à titre de députée. Endroit : Hôtel Rimouski. Coût : 30 \$ pour les membres, 40 \$ pour les non-membres. Réservation : Romuald St-Pierre (418) 723-1666.

18 septembre, Terrebonne -

Souper suivi d'une soirée donnée en l'honneur de Jocelyne Caron afin de souligner son 15^e anniversaire à titre de députée de Terrebonne. Souvenirs, anecdotes et atmosphère de fête seront au menu de la soirée. Coût du billet : 200 \$. Info. : (450) 492-7207.

La Lettre



La Lettre est publiée chaque semaine par la Direction des communications et des événements du Parti Québécois.

Courriel : lalettre@pq.org
Abonnement : www.pq.org

Téléphone : (514) 526-0020
Télécopieur : (514) 526-0272

Donnez-nous de vos nouvelles! Dites-nous ce qui se passe chez vous! Prochaine date de tombée : **lundi 21 juin** à 17 h